

STEFAN DEPYPERE
DIRECTEUR DES AFFAIRES INTERNATIONALES ET DES MARCHES
COMMISSION EUROPEENNE, DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES MARITIMES
(DG MARE)

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être ici à Addis-Abeba pour le lancement de la Décennie 2015-2025 des Mers et des Océans d'Afrique, et de la célébration de la Journée Africaine des Mers et des Océans.

L'adoption de la Stratégie africaine des mers et des océans de l'Union africaine survenue l'année dernière, a été largement saluée Union européenne. En effet, La Stratégie AIM-2050 offre un excellent cadre d'action dans le domaine maritime.

La gouvernance des océans

Le fait que nous soyons tous rassemblés ici aujourd'hui est un témoignage éloquent. C'est-à-dire qu'il existe une nouvelle prise de conscience sur la nécessité de mieux gérer nos ressources océaniques, et que la dynamique est désormais lancée. Une politique maritime réussie nécessite une gouvernance des océans adéquate et fonctionnelle. Ceci est une priorité pour l'UE. Nous sommes, avec nos partenaires, engagés à améliorer la gouvernance des océans.

Une gouvernance des océans durable à l'échelle internationale est nécessaire, compte tenu des multiples défis auxquels font face les océans et les mers. Il y a aussi nécessité de maintenir ceux-ci sains, sûrs et propres, pour qu'ils génèrent des retombées économiques et des emplois.

L'une des priorités majeures de l'Union européenne est d'assurer que le Sommet Post-2015 prévu à New York en septembre prochain débouche sur des résultats fructueux et ambitieux. Les ODD proposés et les objectifs connexes montrent la volonté de la communauté internationale à aborder le développement durable d'une manière équilibrée et intégrée. Cette importante initiative politique de bâtir sur les ODD proposés pour les mers et les océans constitue un grand progrès dans les politiques mondiales en matière de développement durable. Avec les autres ODD, elle offre une opportunité dans le cadre global, universel et transformateur de l'Agenda de développement post-2015.

Nous nous félicitons du consensus lors de la dernière réunion du Groupe de travail (BBNJ) sur la diversité biologique marine au-delà de la juridiction nationale, avec l'aide de nombreux pays présents à cette rencontre, quant à l'élaboration d'un nouvel instrument juridiquement contraignant. Ce nouvel instrument est nécessaire pour renforcer la gouvernance internationale des océans et veiller à l'application rapide de la Convention UNCLOS, face aux événements et autres défis survenus depuis son élaboration il y a trente ans.

Nous nous félicitons aussi de la conclusion d'un accord rapide sur la résolution concernant les «modalités» devant permettre au Comité préparatoire de commencer son travail dès le début de l'année prochaine, pour accomplir les tâches énoncées dans les recommandations du Groupe de travail.

La croissance bleue

Depuis quelques années, l'UE travaille sur un programme ambitieux en faveur d'une croissance durable intelligente pour certains secteurs très prometteurs de l'économie maritime.

Notre concept de la croissance bleue est fondé sur la durabilité. En effet, nous voulons des emplois qui émanent de la croissance économique, et nous ne pouvons avoir des emplois durables si nous ne prenons pas très grand soin de l'environnement marin. L'UE s'emploie à élaborer des approches communes en vue de la gouvernance des océans et de l'économie bleue, avec d'autres acteurs internationaux.

Le soutien de l'UE en faveur la Stratégie AIM-2050

Il existe beaucoup de similitudes entre les politiques de l'UE dans ce domaine et la Stratégie AIM-2050. L'UE a une longue tradition de coopération maritime avec les pays africains - par exemple dans la région de la Corne de l'Afrique, mais aussi à travers de multiples accords de pêche.

L'UE est prête à continuer de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie par des actions concrètes, au moyen de divers programmes y compris des initiatives en matière de sécurité maritime.

La pêche est une composante majeure d'une stratégie maritime, car elle est une source importante de revenus pour les communautés côtières et contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique. Il est important que ce secteur soit entièrement pris en compte dans la Stratégie intégrée pour les mers et les océans de l'UA.

En ce qui concerne ce secteur, l'UE soutient le cadre politique et la stratégie de réforme panafricaine de l'UA dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, notamment le Programme FISHGOV géré par le Bureau interafricain de l'Union africaine pour les ressources animales.

Les consultations en matière de gouvernance des océans

Le commissaire européen aux affaires maritimes M. Vella Karmenu, a initié une tournée de concertation et de consultations sur la gouvernance des océans afin de recueillir les points de vue des parties prenantes sur les domaines où l'UE peut aider et contribuer à assainir davantage nos océans, tout sécurisant leurs ressources pour l'avenir. Il mettra l'accent sur la façon dont le cadre actuel de règles, procédures et institutions européennes et internationales, se mettent à la hauteur des défis auxquels nous sommes confrontés. Je vous invite tous à nous faire part de vos points de vue sur ces questions. Cette consultation est ouverte jusqu'au 15 septembre et vous trouverez tous les détails y relatifs sur le site de la DG MARE.

L'UE s'interroge sur ce que pensent les parties prenantes, en ce qui concerne ce qui manque ou ne marche pas bien, et comment l'Union européenne peut utiliser ses atouts et ces forces pour apporter des solutions à ces problèmes, notamment le manque de connaissances et de compétences, et le renforcement du cadre institutionnel et juridique. En plus de cette consultation, nous allons rencontrer régulièrement, au cours des six mois à venir, les parties prenantes et les partenaires d'affaires internationaux pour discuter de ces questions. L'objectif est de compléter notre action sur la croissance bleue durable en développant des idées pour une action meilleure et plus coordonnée sur la gouvernance internationale des océans – pour la prospérité de notre économie maritime, et la protection de nos mers et de nos océans.

Nous espérons recevoir également des commentaires de nombreux intervenants africains.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de conclure en vous félicitant pour cette célébration, et en vous assurant que cette initiative est une bonne voie à suivre pour créer de la croissance et la prospérité durable.

Je vous remercie.

